

STRASBOURG

QUARTIER D’AFFAIRES ARCHIPEL 2

APPEL A MANIFESTATION D’INTERET

*pour l’implantation de programmes de constructions
à vocation économique ou résidentielle*



La Ville de Strasbourg est engagée depuis 2012 dans la réalisation du quartier d’affaire international « Archipel », « vitrine d’excellence » destinée à renforcer les fonctions tertiaires supérieures et européennes de Strasbourg, et d’offrir des espaces adaptés aux entreprises, organisations et institutions, relevant de ces fonctions.

En se fondant sur l’intérêt et le succès commercial rencontré lors de la première phase, et soucieuse de ne pas rompre avec la dynamique économique ainsi enclenchée, la Ville de Strasbourg a décidé d’engager une seconde phase opérationnelle, Archipel 2, qui conserve l’ADN et les ambitions de la phase précédente tant d’un point de vue économique, d’aménagement durable, de mixité fonctionnelle que de qualité de vie.

Dans un premier temps, la Ville de Strasbourg a décidé de proposer à la vente les quatre îlots à bâtir suivants:

- L’îlot B qui accueillera un programme tertiaire d’environ 8 700 m² SDP
- L’îlot I sur lequel il est prévu de réaliser un programme tertiaire d’environ 4 700 m² SDP
- L’îlot H qui accueillera un programme résidentiel d’environ 9 500 m² SDP et un parking-silo de 250 places

- L'îlot D sur lequel seront installés un programme résidentiel d'environ 9 900 m² SDP et une crèche de 700 m² environ

Compte tenu de la spécificité de ces îlots, la Ville de Strasbourg a retenu l'**Appel à Manifestation d'Intérêts** comme mode de consultation et de mise en concurrence dont on trouvera les modalités de consultation, les éléments programmatiques, le montage opérationnel et les objectifs visés îlot par îlot dans le document « *Objet et modalités de la consultation* ».

Vous pouvez également récupérer ce document sur demande à l'adresse suivante : DGS-WackenEurope@strasbourg.eu